

République de Côte d'Ivoire



*Union – Discipline – Travail*



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**



MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE, DE L'INSERTION  
PROFESSIONNELLE ET DU SERVICE CIVIQUE

-----

**TERMES DE REFERENCE**

**ETUDE DE CADRAGE ET D'HARMONISATION DU SYSTEME DE SUIVI  
EVALUATION ET DE MESURE D'IMPACT DES PROGRAMMES ACTIFS  
D'INSERTION PROFESSIONNELLE ET D'EMPLOI DES JEUNES  
(SNIEJ Réf. A4.6.2)**

Septembre 2023

*mpjpsc@septembre2023*

## 1. Contexte et justification

Depuis le début des années 2010, l'emploi des jeunes occupe le devant de la scène des politiques de développement à l'échelle mondiale, tout particulièrement en Afrique. Répondant à l'objectif du développement durable (ODD) 8 sur l'accès à des emplois décents, notamment pour les jeunes, cette question est au cœur de l'Agenda 2063 (Aspiration 6) adopté par l'Union africaine en 2015.

L'emploi des jeunes a été le thème central du sommet Union africaine-Union européenne qui s'est tenu en novembre 2017 à Abidjan. La plupart des bailleurs de fonds ont emboîté le pas en l'affichant comme une priorité, en multipliant déclarations officielles, programmes et financements. Pour n'en citer qu'un, dès 2012, le rapport annuel sur les « Perspectives économiques en Afrique » était consacré à la promotion de l'emploi des jeunes (BAD *et al.*, 2012).

En Côte d'Ivoire, l'insertion professionnelle est au cœur des préoccupations des pouvoirs publics, comme dans tous les pays du monde. Ainsi, le gouvernement ivoirien s'est doté d'une Stratégie Nationale d'Insertion Professionnelle et d'Emploi des Jeunes (SNIEJ) 2016-2020, qui a été mise en œuvre et a permis l'insertion de 2 800 000 jeunes. Pour ce nouveau quinquennat, la nouvelle SNIEJ 2021-2025 est formulée pour favoriser l'insertion professionnelle de 3 415 000 jeunes, avec un coût prévisionnel de 2 383,563 milliards FCFA. Aussi, à la faveur de l'année de la jeunesse décrétée par le Président de la République le 31 décembre 2022, le Gouvernement a institué, sur une période triennale 2023-2025, un Programme Jeunesse du Gouvernement (PJGOUV) d'un coût d'un peu plus de 1 118 milliards FCFA pour booster l'insertion de 1,5 millions de jeunes.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'insertion professionnelle et d'emploi des jeunes, le Gouvernement et ses partenaires au développement initient des projets et programmes actifs sur le marché du travail au profit des jeunes en âge de travailler. C'est dans ce contexte que l'Agence Française de Développement apporte un appui au MPJIPSC dans la mise en œuvre des initiatives gouvernementales d'insertion professionnelle et d'emploi des jeunes organisé autour de trois (3) axes d'interventions : (i) l'accompagnement des jeunes diplômés et des demandeurs d'emploi expérimentés vers l'emploi salarié, à travers des programmes de mise en stage de perfectionnement et d'embauche directe (CDD, CDI); (ii) l'accompagnement des jeunes vers l'auto-emploi par des programmes de promotion de l'entrepreneuriat et de financement des projets ; et (iii) le développement des compétences avec des programmes de formation des jeunes et de renforcement des capacités.

Cependant, malgré les efforts consentis, les attentes demeurent toujours importantes avec de nombreux jeunes en difficulté vis-à-vis de l'emploi et l'absence de données fiables sur les résultats enregistrés.

Le Bureau International du Travail lie cette insuffisance des données, entre autres, à la rareté des ressources et à des facteurs structurels dans les pays en développement<sup>1</sup>. Effectivement, c'est le cas en Côte d'Ivoire où l'on ne dispose pas actuellement d'un Système d'Information sur le Marché du Travail (SIMT) efficace et opérationnel<sup>2</sup>. Ces insuffisances peuvent conduire à formuler des politiques sur de mauvaises bases ou empêchent d'avoir un suivi adéquat des initiatives d'insertion professionnelle et d'emploi des jeunes; ce qui porte atteinte aux efforts déployés pour atteindre les objectifs de développement et du marché du travail.

<sup>1</sup> <https://www.ilo.org/global/topics/dw4sd/themes/lm-info-systems/lang--fr/index.htm>

<sup>2</sup> Le système d'information sur le marché du travail (SIMT) en Côte d'Ivoire, février 2021, M. ABBAS Sanoussi, Ingénieur Statisticien-Démographe en Chef, Directeur de l'Observatoire de l'Emploi et des Métiers / Direction Générale de l'Emploi, Texte inédit.

A l’opposé, il convient de noter que plusieurs initiatives sont à capitaliser. A date, il s’agit essentiellement de diagnostics qui mettent de façon concordante en évidence des insuffisances de suivi évaluation et du système d’information dans l’écosystème emploi-formation :

- (i) Au niveau politique, « une étude diagnostique a été réalisée en 2017<sup>3</sup>, dans l’optique de doter la Côte d’Ivoire d’un Système d’Information sur le Marché du Travail (SIMT) performant, capable de donner une bonne connaissance et une meilleure compréhension du marché du travail ivoirien. Elle visait également à répondre au défi de création d’emplois productifs, décents et à lutter contre la pauvreté. Cette étude validée par le Gouvernement souligne les limites du système actuel d’information sur le marché du travail ivoirien dans la mesure où les fonctions « description », « suivi » et « évaluation » ne sont pas assurées. »<sup>4</sup> ;
- (ii) Le besoin de corriger les insuffisances du système de suivi évaluation pour coordonner et faciliter une remontée efficiente et fiable des données sur l’insertion professionnelle et l’emploi des jeunes, a été recommandé par les conclusions de l’atelier de réflexion portant sur la définition d’un dispositif d’information sur l’insertion et l’emploi des jeunes, qui s’est tenu en février 2021 à Abidjan avec l’ensemble des acteurs majeurs. Ce cadre de réflexion a été porté par la DAJIPC/MPJIPSC et l’Observatoire de la DGE/MEPS, avec l’appui financier de l’AFD. Rappelons que ce diagnostic primaire, en la matière, a mis en évidence plus de 27 dispositifs non fédérés assimilables à des systèmes de suivi évaluation et d’information sur l’insertion professionnelle dans divers ministères sectoriels ;
- (iii) Dans le cadre du projet Job Facility (ARPEJ), les conclusions de l’exercice de positionnement de l’écosystème emploi-formation montrent qu’en définitive, malgré des avancées notables relevées au cours de cet exercice d’autoévaluation, l’écosystème emploi-formation reste dans un stade de latence. Cette situation est surtout caractérisée par un faible niveau de coordination des acteurs et une absence d’un système intégré de planification de suivi et d’évaluation des interventions ;
- (iv) Au niveau du Laboratoire Emploi (Lab Emploi), une étude d’état des lieux des capacités de l’écosystème et la cartographie des données a été conduite en 2022. Cette étude a permis de faire (i) un diagnostic du système de suivi-évaluation et (ii) l’inventaire des données disponibles en montrant du doigt le niveau de protection, l’exhaustivité et la qualité de ces données. De cette analyse, il est établi ce qui suit :
  - une absence de plateforme informatique de centralisation, traitement, croisement entre les données sur l’offre d’emploi (données d’emploi) et les données sur la demande d’emploi (données sur la main d’œuvre) ;
  - une faiblesse dans le partage de données entre les acteurs de l’écosystème ; soit 85% des acteurs de l’écosystème diffusent prioritairement leurs informations en interne.
- (v) En 2023, l’étude « diagnostic du système d’information sur le marché du travail en Côte d’Ivoire » réalisée par le Ministère de l’Emploi et de la Protection Sociale (MEPS) a permis d’inventorier les principaux acteurs et leurs niveaux de responsabilité, de comprendre sa structure et son fonctionnement et d’analyser les points forts et les points faibles du système. Il ressort des analyses un déficit de coordination tant au niveau de la collecte qu’au niveau du calcul et de la production des indicateurs. Ainsi des problèmes de définition, d’harmonisation des concepts et des nomenclatures constituent des menaces permanentes à la fiabilité du système d’information sur le marché du travail qu’il faut résoudre ;

<sup>3</sup> Etude diagnostique du système d’information sur le marché du travail en Côte d’Ivoire, Rapport final, BIT/MEPS, Juillet 2017

<sup>4</sup> Limites du système actuel d’information et de communication sur le marché du travail, SNIEJ 2021-2025

- (i) Au niveau des structures de mise en œuvre de la politique nationale d’insertion et d’emploi des jeunes, l’Agence Emploi Jeunes (AEJ) et le Bureau de Coordination des Programmes Emploi (BCPE) disposent de systèmes internes de suivi-évaluation éprouvés à capitaliser :
- L’agence Emploi jeunes dispose d’un dispositif de suivi des projets et programmes permettant de faciliter la remontée des informations issues des différentes unités administratives centrales et des agences régionales. Ce dispositif fait l’objet de dématérialisation progressive pour juguler les difficultés observées dans son fonctionnement. A cet effet, un projet d’interconnexion des agences régionales a été initié, il est financé par l’AFD et sera mis en œuvre par Pôle Emploi dans le cadre du projet d’assistance technique sur le C2D3 ;
  - Pour le BCPE, on note la conception en cours d’un projet de création d’une plateforme informatisée facilitant la gestion structurée des flux de données et d’information entre les acteurs de son satellite d’intervention. Ce dispositif est à capitaliser pour une intégration plus large d’un système de suivi évaluation et d’information dans l’écosystème de l’insertion professionnelle et de l’emploi des jeunes ;
- (ii) Relativement aux autres ministères sectoriels et aux autres acteurs majeurs de l’écosystème insertion professionnelle et emploi des jeunes, les défis demeurent en matière de système de suivi évaluation et d’information sur l’insertion professionnelle : il s’agit de (i) la prise en compte de la dimension insertion professionnelle ainsi que des indicateurs y afférent dans leurs initiatives et projets ; et (ii) l’harmonisation des process de suivi évaluation appliqué à l’insertion professionnelle et la remontée des données vers une centrale dédiée à la collecte, au traitement et à la diffusion.

En somme, on note une faiblesse, voire absence de complémentarité entre les structures nationales en ce qui concerne la collecte des données sur l’insertion professionnelle et l’emploi des jeunes. Les définitions et méthodes utilisées pour la mesure des emplois créés ne sont pas harmonisés entre les différentes structures productrices de l’information primaire. Plusieurs autres informations régulièrement demandées (nombre mensuel ou annuel d’emplois créés et leurs caractéristiques, informations sur l’emploi local...), particulièrement sur l’insertion professionnelle et l’emploi des jeunes, ne peuvent pas être produites par le système en l’état actuel de son fonctionnement. En d’autres termes, les résultats des différentes études de diagnostic menées sont à capitaliser afin de structurer et piloter un dispositif de suivi évaluation harmonisé.

Mieux, au-delà de son importance et au regard de ce qui précède, il devient urgent de développer un système de suivi évaluation et d’information structuré sur l’insertion professionnelle et l’emploi des jeunes, conformément aux prescriptions de la Stratégie Nationale de l’Insertion professionnelle et de l’Emploi des Jeunes (SNIEJ) 2021-2025) (cf. A4.4.2).

Il convient donc de réaliser la présente étude de « cadrage et d’harmonisation du système de suivi évaluation et de mesure d’impact des programmes actifs d’insertion professionnelle et d’emploi des jeunes (Réf. A4.6.2) ».

Cette étude sera réalisée dans le cadre du C2D-Emploi Phase 3 dénommée « Programme d’insertion professionnelle et citoyenne de la Jeunesse ivoirienne » visant à contribuer à la diminution du taux de chômage et à l’amélioration de la qualité de l’emploi en favorisant l’insertion professionnelle et citoyenne de la jeunesse ivoirienne pour un coût global de 78,7 millions EUR (56,1 milliards FCFA).

Les présents termes de référence visent à servir de base à la sélection d’un cabinet pour la réalisation d’une étude de cadrage et d’harmonisation du système de suivi évaluation et de mesure d’impact des programmes actifs d’insertion professionnelle et d’emploi des jeunes.

## 2. Objectifs de l'étude

### 2.1. Objectif général :

Cette étude vise à mettre en route le déploiement d'un système harmonisé de suivi évaluation et de mesure d'impact des programmes actifs d'insertion professionnelle et d'emploi des jeunes, dans le cadre des recommandations de gouvernance de la SNIEJ 2021-2025 (Réf. A4.6.2).

### 2.2. Objectifs spécifiques

- Définir une liste d'indicateurs clés et harmonisés pour le suivi et l'évaluation des initiatives et programmes d'insertion professionnelle des jeunes ;
- Structurer une chaîne de collecte, stockage, traitement, analyse et diffusion de façon efficace et efficiente des informations sur les initiatives et programmes d'insertion professionnelle des jeunes ;
- Développer une plateforme de suivi et évaluation des initiatives et programmes d'insertion professionnelle des jeunes en capitalisant les travaux en cours au sein du MPJIPSC avec l'AEJ et le BCP-Emploi, et en déployant dans une phase pilote ce dispositif à quelques acteurs externes au MPJIPSC.

## 3. Résultats attendus de l'étude

A la fin de la présente étude, les principaux résultats attendus sont les suivants :

- Une liste d'indicateurs clés et harmonisés pour le suivi et l'évaluation des initiatives et programmes d'insertion professionnelle des jeunes est établie ;
- Une chaîne de collecte, stockage, traitement, analyse et diffusion de façon efficace et efficiente des informations sur les initiatives et programmes d'insertion professionnelle des jeunes est structurée ;
- Une plateforme de suivi et évaluation des initiatives et programmes d'insertion professionnelle des jeunes en capitalisant les travaux en cours au sein du MPJIPSC avec l'AEJ et le BCP-Emploi, et en déployant dans une phase pilote ce dispositif à quelques acteurs externes au MPJIPSC est opérationnelle.

## 4. Approche méthodologique de l'étude

### 4.1. Portée de l'étude

Cette étude s'inscrit dans le cadre général de la structuration d'un Système de suivi évaluation des initiatives et d'Information sur le Marché du Travail (**SIMT**), spécifique à l'Insertion Professionnelle et l'Emploi des Jeunes.

Elle vise à définir les bases de la mise en place d'un dispositif intégré permettant de disposer en temps réel des données sur la dynamique de l'emploi des jeunes, notamment, les informations sur les données des initiatives de tous les acteurs étatiques, du secteur privé, de la société civile et des partenaires au développement.

Elle permettra, in fine, de modéliser un système de suivi évaluation et d'information intégré, à implémenter progressivement avec des acteurs clés de l'écosystème insertion professionnelle, et par niveau de priorité.

### 4.2. Organisation de l'étude

L'étude sera conduite sous la responsabilité du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique (MPJIPSC). Un comité de suivi constitué de représentant du Cabinet du Ministre, de la DAJIPC, de la Direction de la Planification, de la Statistique et de la Documentation (DPSD) et des structures sous tutelles (Agence Emploi Jeunes, Office de service civique national, BCP Emploi) et toute autre structure jugée pertinente sera mis en place à cet effet. La Direction de l'Autonomisation des Jeunes, de l'Insertion Professionnelle et de la Coopération (DAJIPC) assurera la maîtrise d'ouvrage déléguée de cette étude.

L'approche méthodologique à utiliser dans cette étude sera participative, car les informations attendues, émanent de tous les acteurs intervenant dans le vaste écosystème de l'insertion professionnelle des jeunes (Ministères, ONG, secteur privé...).

Le cabinet retenu prendra connaissance des documents, évaluations et rapports disponibles sur le système d'information sur le marché du travail en Côte d'Ivoire.

## 5. Durée

La période estimée pour l'exécution de la mission est de 120 jours (4 Mois).

## 6. Livrables attendus

Les rapports seront présentés en langue française, sur support papier en cinq (5) exemplaires et une version électronique sur un support CD ou clé USB (format Word). Les délais sont prescrits ci-après :

Livrables	Délais à partir de la notification du marché (T0)
<b>Note technique</b> qui définira la méthodologie, le plan et le chronogramme de travail, les résultats attendus de la mission	T0 + 10 jours

<b>Rapport : Etat des lieux</b>	T0 + 30 jours
<b>Rapport : Proposition du système d'information</b>	T0 + 60 jours
<b>Rapport : Présentation et validation du système d'information</b>	T0 + 80 jours
<b>Rapport : Plan d'opérationnalisation</b>	T0 + 100 jours
<b>Rapport final</b>	T0 + 120 jours

## 7. Profil du consultant

Le cabinet devra être une structure légalement constituée. Il devra avoir une expérience prouvée dans les domaines du conseil, l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMOA) avec au moins cinq (05) missions sur le plan national ou international en matière de conception ou d'accompagnement technique à la mise en place de système de suivi-évaluation. Il devra avoir réalisé au moins trois (03) missions dans la gestion des projets de mise en place de système d'information dans le secteur de l'emploi et de la formation. Une expérience de travail d'au moins trois (03) missions avec les administrations publiques serait un atout.

Le cabinet devra s'attacher les services d'un personnel clé, composé au minimum de :

<b>PERSONNEL CLE (à évaluer)</b>			
<b>Poste</b>	<b>Qualifications</b>	<b>Expérience</b>	<b>Compétences et Références (au cours des 10 dernières années)</b>
Un (01) Chef du Projet	Expert en économie du travail/emploi de niveau BAC+5 ou équivalent	Avoir au moins 10 ans d'expérience, ayant une expérience prouvée dans les domaines des études, du conseil en matière de Système d'Information, l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMOA) et la conduite de projet similaires sur les dix (10) dernières années	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir exécuté au moins deux (2) projets de mise en place de conception et la mise en œuvre de Système d'Information, en tant que Chef de projet ;</li> <li>• Avoir réalisé au moins deux (2) études de suivi évaluation et/ou de mesure d'impact de projets ou programmes d'éducation, de formation ou d'emploi en Côte d'Ivoire ;</li> <li>• Avoir réalisé ou participé à la structuration de politiques publiques dans l'écosystème éducation formation emploi ;</li> <li>• Avoir une très bonne connaissance du secteur de l'emploi et de la formation et en particulier des jeunes.</li> </ul>

Un (01) Expert en SI	Ingénieur informatique, de niveau (BAC + 5) ou équivalent.	Au moins 5 ans en data engineering	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir exécuté au moins deux (2) projets d'ingénierie dans la conception de solutions de récupération et d'exploitation de gros volumes de données ou big data.</li> </ul>
Trois (03) Chargés d'études juniors	<b>Etudiants</b> chercheurs de niveau (BAC + 5) minimum	Non appliquée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être étudiant en Master de recherche ou en Doctorat universitaire ;</li> <li>• Avoir participé à au moins un projet d'étude sectorielle ou de recherche universitaire</li> </ul>
<b>TOTAL</b>	<b>05 experts</b>		<b>05 CV à fournir</b>

Le cabinet devra donc présenter les CV du personnel clé prévu (y compris le pool de chargés d'études). Cependant, le CV du personnel d'appui n'est pas demandé lors de l'évaluation des offres, même si celui-ci devrait être de formation pluridisciplinaire pour réaliser les multitudes de tâches (technique, organisationnelle, rédactionnelle, etc.).

## 8. Méthode de sélection

Le Consultant firme sera recruté suivant la méthode de Sélection basée sur la Qualité et le Coût (SQC) conformément aux Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers et à l'Ordonnance N°2019-679 du 24 juillet 2019 portant code des marchés Publics.